



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 14/2016 Symbole Boursier:TSX-V:PRB Actions Émises: 71 841 800

Probe Metals complète la vente de certaines propriétés dans le projet Casa-Cameron, Québec

Toronto, le 27 juillet, 2016 – Probe Metals Inc. (TSX-V: PRB) (“**Probe**” ou la “**Société**”) a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété l'entente annoncée précédemment lui permettant de vendre trois blocs de titres miniers dans le projet Casa-Cameron connus sous le nom des Propriétés VeZZa Extension, VeZZa Nord et Bachelor Extension (les "**Propriétés**") à Ressources GFK Inc. (TSXV: GFK) («**GFK**») (voir communiqué de presse en date du 20 juillet, 2016).

Selon les termes de l'entente, GFK a émis 3 000 000 actions ordinaires à Probe en contrepartie des propriétés au prix de 0,13 \$ l'action pour une valeur totale de 390 000 \$. Les actions ordinaires émises sont assujetties à une période de détention de quatre mois à partir de la clôture. Probe conservera une royauté de 2% sur les Propriétés, dont 1% est rachetable en tout temps par GFK pour un montant de 1 million \$. De plus, Probe et GFK ont mis fin à l'entente d'option datée du 11 décembre, 2013 en vertu de laquelle GFK avait le droit d'acquérir 100% d'intérêts dans le projet Casa-Cameron. En contrepartie de la résiliation de l'entente d'option, GFK a payé à Probe un montant de \$ 275 000 afin de maintenir en règle les titres miniers du projet Casa-Cameron pour l'année 2016 et 2017.

Suite à la transaction, Probe détient 5 000 000 actions de GFK, ce qui représente 12,3 % des actions émises et en circulation de GFK. Avant cette transaction, Probe détenait 2 000 000 actions de GFK, ce qui représentait 5,3 % des actions émises et en circulation de GFK. Probe a acquis les actions concernées à des fins de placement. Selon les conditions du marché et d'autres facteurs, Probe peut, de temps à autre, acquérir des actions additionnelles ou d'autres titres de GFK, ou encore disposer d'une partie ou de la totalité des actions ou des autres titres de GFK qu'elle détient à ce moment.

La transaction a reçu toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX. Une déclaration selon le système d'alerte sera déposée par Probe conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour obtenir une copie de la déclaration selon le système d'alerte, veuillez communiquer avec Patrick Langlois, vice-président développement corporatif de Probe, (416) 777-9470.

Le siège social de Probe est situé au 56, rue Temperance, bureau 1000, Toronto (Ontario), M5H 3V5. Le siège social de GFK est situé au 14 - 3650 chemin Hammond Plains, bureau 348, Upper Tantallon (Nouvelle-Écosse), B3Z 4R3.

Au sujet de la Société:

Probe Metals Inc. est une société d'exploration aurifère canadienne qui se consacre à l'acquisition, l'exploration et le développement de projets aurifères très prometteurs. La Société est bien financée et contrôle un ensemble de propriétés d'exploration stratégiques de plus de 1 000 kilomètres carrés au sein de certaines des plus prolifiques ceintures aurifères de l'Ontario et du Québec: Val-d'Or, West Timmins, Casa-Berardi et Detour Québec. La Société est engagée à découvrir et à développer des projets aurifères de haute qualité, y compris son principal actif, le projet aurifère Val-d'Or Est. La

Société a été constituée à la suite de la vente de Probe Mines Limited à Goldcorp le 13 Mars 2015. Goldcorp détient actuellement une participation de 15% dans la Société.

Au nom de Probe Metals Inc.,

Dr. David Palmer,
Président & chef de la direction

Pour plus d'information:

SVP visiter le site internet de Probe Metals Inc. au www.probemetals.com ou contacter:

Patrick Langlois, Vice-président au Développement Corporatif
Tél: (416) 777-9470
Courriel: patrick@probemetals.com

Karen Willoughby, Directrice des Communications Corporatives
Tél: (866) 936-6766
Courriel: kwilloughby@probemetals.com

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comprend certaines « informations prospectives » et certains « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis. Dans les présentes, tous les énoncés, à l'exception de ceux concernant les faits historiques, notamment les énoncés concernant les résultats d'exploitation futurs et les résultats financiers futurs de la Société, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent identifiés par des termes comme « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « avoir l'intention », « estimer », « éventuel », « possible » et d'autres expressions ou énoncés semblables qui indiquent la possibilité selon laquelle certains événements ou résultats ou certaines conditions « peuvent », « pourraient », « devraient », se produire ou pourront être réalisés.

Les résultats futurs réels pourraient différer considérablement. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements à venir pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les projections à la date à laquelle les énoncés ont été faits et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'ils soient jugés raisonnables par Probe Metals, comportent, de par leur nature, des risques, des incertitudes et des éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social. Certain nombre de facteurs, qu'ils soient connus ou non, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations qui sont ou peuvent être exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et Probe Metals a formulé des hypothèses et des estimations fondées sur certains facteurs. Ces facteurs sont entre autre : les variations des conditions macroéconomiques en général; les variations sur les marchés des valeurs mobilières et du cours des actions de Probe; les variations des prix au comptant et des prix à terme de l'or, de l'argent, des métaux de base ou de certaines autres marchandises; les variations sur les marchés des devises (comme le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain); les changements dans la législation, l'imposition, les contrôles, la réglementation et au niveau des gouvernements, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, et les développements politiques et économiques; les risques et les dangers associés aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minières (y compris les risques environnementaux, les accidents de travail, les pressions de gisement inhabituelles ou inattendues, les effondrements et les inondations); l'incapacité d'obtenir l'assurance adéquate pour couvrir les risques et les dangers; la présence de lois et de règlements qui peuvent imposer des restrictions sur l'exploitation minière; les relations de travail; les relations avec les communautés locales et les populations autochtones, et leurs revendications; la capacité d'augmentation des coûts liés aux intrants miniers et à la main-d'oeuvre; la nature spéculative de l'exploration et de la mise en valeur minières (y compris les risques d'obtenir l'ensemble des permis, des licences et des approbations nécessaires des autorités gouvernementales), et le titre de propriété des avoirs miniers. De plus, Probe Metals peut, dans certaines circonstances, être tenue de payer des frais de non-réalisation ou d'autres frais, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Probe Metals ainsi que sur sa capacité à financer des occasions de croissance et ses activités actuelles. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ni à l'information prospective contenus dans le présent communiqué. Sauf si la loi l'exige, Probe Metals n'assume aucune responsabilité de mettre à jour les énoncés prospectifs concernant des opinions, des projections ou d'autres facteurs s'ils devaient changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.